

Parc d'Activités Picasso Rouvroy – Drocourt

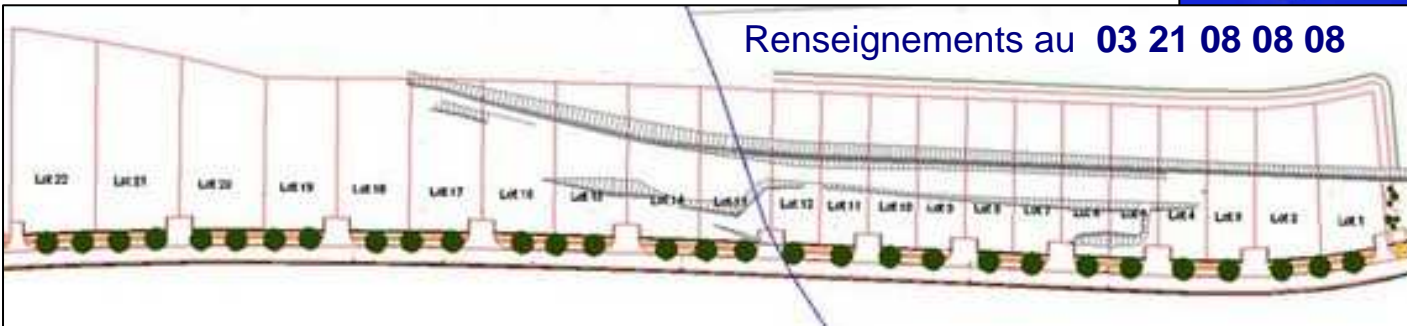


COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'HENIN-CARVIN

- Un Parc artisanal attenant au Parc de la Chênaie (65 ha)
- Parcelles aménagées de 1 300 à 4 000 m²
- A1 à 4 minutes, A21 à 6 minutes
- Le CD 40 traverse la zone et irrigue le sud du bassin
- Développement du principe HQE notamment sur le traitement alternatif des eaux, le paysagement et la maîtrise de l'énergie.



Renseignements au 03 21 08 08 08



4 Ha pour vous accueillir

ZONE FRANCHE

CONDITIONS

- les entreprises employant au plus 50 salariés lors de l'implantation ou création en ZFU
- et réalisant un C.A. inférieur à 10 millions d'euros

EXONÉRATIONS SOCIALES

- cotisations sociales patronales

EXONÉRATIONS FISCALES

- taxe professionnelle
- taxe foncière sur les propriétés bâties
- impôts sur les bénéfices

DURÉE :

5 ans d'exonération totale puis sortie progressive

Pour plus de précisions, voir les conditions prévues par la loi n° 2003-710 du 1^{er} août 2003 et le décret n°2004-219 du 12 mars 2004, et se rapprocher des services fiscaux et de l'URSSAF pour la validation de l'éligibilité.



Le Parc Picasso est directement relié au parc urbain

RENSEIGNEMENTS IMPLANTATION

03 21 08 08 08

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'HÉNIN CARVIN

www.agglo-henincarvin.fr